

PATINAGE LIBRE

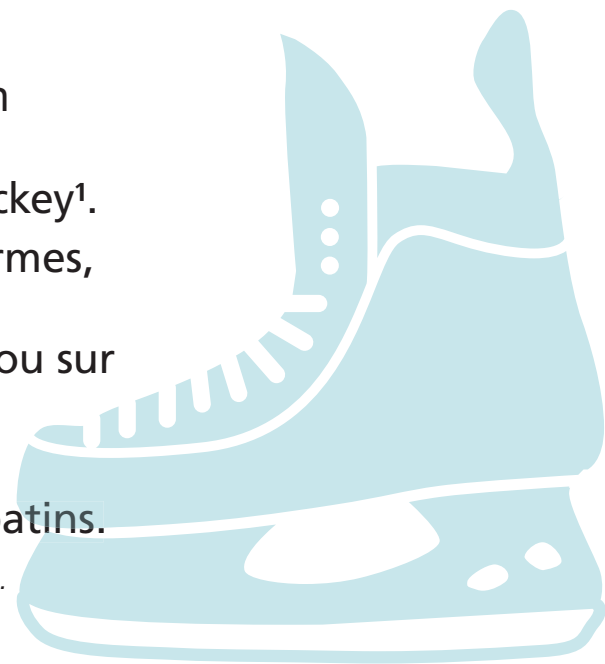
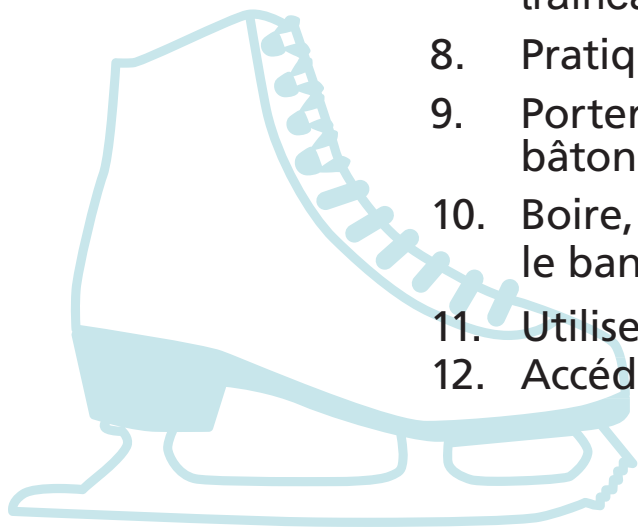
RÈGLES DE SÉCURITÉ

1. Porter des vêtements couvrant les bras et les jambes.
2. Les enfants de 6 ans et moins doivent porter un casque protecteur et être accompagnés d'un adulte.
3. S'assurer de la présence d'un surveillant avant d'accéder à la patinoire.
4. Patiner à une vitesse respectant votre calibre ainsi que le nombre de patineurs présents. Le surveillant est le seul juge de la vitesse sécuritaire.
5. Les débutants, avec ou sans aide de patinage, doivent demeurer dans l'espace réservé à cet effet.
6. Écouter et respecter les instructions du surveillant.
7. Se reposer et mettre ses patins aux endroits prévus à cet effet.
8. Informer le surveillant de tout incident, problème ou accident.
9. Se lever le plus rapidement possible après une chute.
10. Laisser les passages de circulation libres.

IL EST STRICTEMENT DÉFENDU DE :

1. S'attrouper ou flâner en bordure de la patinoire.
2. S'asseoir sur la bande.
3. Se tirailler ou se bousculer.
4. Faire des courses, jouer à la tague, faire la chaîne ou lancer des balles de neige.
5. Patiner à des vitesses excessives ou freiner brusquement le long du parcours.
6. Patiner à reculons, sauf dans la zone d'apprentissage.
7. Patiner en portant quelqu'un ou quelque chose sur son dos, dans ses bras, dans un traîneau ou dans une poussette.
8. Pratiquer le patinage artistique ou le hockey¹.
9. Porter un équipement de hockey : uniformes, bâtons et rondelles¹.
10. Boire, manger ou fumer sur la patinoire ou sur le banc des joueurs.
11. Utiliser un cellulaire.
12. Accéder à la patinoire sans chausser de patins.

¹ Sauf lors du hockey libre et du patin-rondelles.



Ces règlements sont basés sur le guide de sécurité des arénaux du Québec et les surveillants du patinage libre sont formés pour les faire respecter.

Un surveillant peut édicter toute instruction supplémentaire selon les circonstances, dans le but d'assurer une séance de patinage libre sécuritaire pour l'ensemble des patineurs.

Il appartient à chaque patineur de choisir le lieu et la période de patinage adaptés à ses habiletés.

Toute personne prise en infraction aux règlements et aux consignes énumérés ci-dessus pourrait se voir refuser l'accès ou être expulsée par un surveillant, après avertissement ou sur-le-champ, selon la gravité de l'infraction commise.

MERCI ET BON PATINAGE!

PATINAGE LIBRE

FREE SKATING

RÈGLES DE SÉCURITÉ

1. Porter des vêtements couvrant les bras et les jambes.
2. Les enfants de 6 ans et moins doivent porter un casque protecteur et être accompagnés d'un adulte.
3. S'assurer de la présence d'un surveillant avant d'accéder à la patinoire.
4. Patiner à une vitesse respectant votre calibre ainsi que le nombre de patineurs présents. Le surveillant est le seul juge de la vitesse sécuritaire.
5. Les débutants, avec ou sans aide de patinage, doivent demeurer dans l'espace réservé à cet effet.
6. Écouter et respecter les instructions du surveillant.
7. Se reposer et mettre ses patins aux endroits prévus à cet effet.
8. Informer le surveillant de tout incident, problème ou accident.
9. Se lever le plus rapidement possible après une chute.
10. Laisser les passages de circulation libres.

IL EST STRICTEMENT DÉFENDU DE :

1. S'attrouper ou flâner en bordure de la patinoire.
2. S'asseoir sur la bande.
3. Se tirailler ou se bousculer.
4. Faire des courses, jouer à la tague, faire la chaîne ou lancer des balles de neige.
5. Patiner à des vitesses excessives ou freiner brusquement le long du parcours.
6. Patiner à reculons, sauf dans la zone d'apprentissage.
7. Patiner en portant quelqu'un ou quelque chose sur son dos, dans ses bras, dans un traîneau ou dans une poussette.
8. Pratiquer le patinage artistique ou le hockey¹.
9. Porter un équipement de hockey : uniformes, bâtons et rondelles¹.
10. Boire, manger ou fumer sur la patinoire ou sur le banc des joueurs.
11. Utiliser un cellulaire.
12. Accéder à la patinoire sans chausser de patins.

¹ Sauf lors du hockey libre et du patin-rondelles.

Ces règlements sont basés sur le guide de sécurité des arénas du Québec et les surveillants du patinage libre sont formés pour les faire respecter.

Un surveillant peut édicter toute instruction supplémentaire selon les circonstances, dans le but d'assurer une séance de patinage libre sécuritaire pour l'ensemble des patineurs.

Il appartient à chaque patineur de choisir le lieu et la période de patinage adaptés à ses habiletés.

Toute personne prise en infraction aux règlements et aux consignes énumérés ci-dessus pourrait se voir refuser l'accès ou être expulsée par un surveillant, après avertissement ou sur-le-champ, selon la gravité de l'infraction commise.

**MERCI
ET BON PATINAGE!**

SAFETY RULES

1. Wear clothing that covers your arms and legs.
2. Children age 6 and under must wear a helmet and be accompanied by an adult.
3. Make sure a monitor is present before stepping onto the ice.
4. Skate at a speed appropriate to your skill level and the number of skaters on the ice. The monitor has the final word on safe skating speed.
5. Beginners, with or without skating aids, must remain in their designated area.
6. Listen to and follow the monitor's instructions.
7. Take breaks and put on skates in the designated areas.
8. Inform the monitor of any incident, problem or accident.
9. Get up as fast as possible after a fall.
10. Make sure traffic lanes are unobstructed.

IT IS STRICTLY PROHIBITED TO:

1. Gather or linger around the rink.
2. Sit on the boards.
3. Pull or shove.
4. Race, play tag, make a chain, or throw snowballs.
5. Skate too quickly or stop abruptly.
6. Skate backwards, except in the learning area.
7. Carry someone or something on your back, in your arm, in a sled, or in a stroller while skating.
8. Figure skate or play hockey¹.
9. Wear/use hockey equipment: uniforms, sticks and pucks¹.
10. Drink, eat or smoke on the ice or on the players' bench.
11. Use a cell phone.
12. Walk on the ice without skates.

¹ Except during free hockey and sticks & pucks sessions.

These rules are based on the safety guide for Québec arenas, and free skating monitors are trained to enforce them.

Depending on the circumstances, a monitor is authorized to issue additional instructions in order to protect the safety of all skaters during the free skating sessions.

Skaters are responsible for skating in a manner appropriate to their skill level.

Any individual caught violating these rules may be denied access to or ejected from the rink by a monitor, after a warning or immediately, depending on the severity of the violation.

**THANK YOU
AND HAVE FUN SKATING!**